PROGRAMME DE FORMATION CERTIFIANTE

Améliorer l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA

Prépare à la certification RS7311 enregistrée au Répertoire spécifique de France Compétences – certificateur : CréActifs – échéance de l'enregistrement : 24/09/2027

Type de reconnaissance	Certification enregistrée au Répertoire spécifique (RS) de France Compétences. En cas de réussite, certificat de compétences délivré par CréActifs. Ce n'est ni un diplôme ni un titre inscrit au RNCP.
Niveau et poursuite d'études	Certification sans niveau de qualification : elle atteste de compétences professionnelles et n'ouvre pas de droit à une poursuite d'études.
Date d'enregistrement	24/09/2025
Durée	21 heures : 16 h d'e-learning et 5 h de classes virtuelles individuelles
Modalité	Formation ouverte et à distance (FOAD), 0 h en présentiel : 16 h en asynchrone (e-learning en autonomie sur la plateforme Teachizy) et 5 h en synchrone (classes virtuelles avec la formatrice)
Période de réalisation	4 à 8 semaines à partir de l'entrée en formation
Tarif	1 500 € HT, exonéré de TVA (article 261-4-4° a du CGI) – frais d'examen inclus
Financements	Compte personnel de formation (CPF), France Travail, OPCO, FAFCEA, financement personnel ou par l'entreprise, sous réserve d'éligibilité et de l'accord du financeur
Effectif	Parcours individuel, entrées et sorties permanentes
Contact	Todelle KAPELA – 07 80 80 87 55 – contact@talkrh.fr – du lundi au vendredi de 9 h à 19 h

■ OBJECTIFS DE LA CERTIFICATION

La certification vise à doter les dirigeants de TPE et leurs collaborateurs directs des compétences essentielles pour intégrer l'intelligence artificielle de manière stratégique, accessible et opérationnelle : optimiser les processus, gagner en productivité, renforcer la communication et prendre des décisions plus éclairées, en restant attentif aux enjeux éthiques et réglementaires.

■ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- identifier des cas d'usage pertinents de l'IA dans une TPE, en tenant compte des contraintes éthiques, réglementaires (RGPD) et environnementales ;
- analyser les fonctionnalités et les limites des principaux outils d'IA adaptés aux petites entreprises ;
- générer des contenus variés (articles, visuels, courriels, vidéos) avec des outils d'IA générative ;
- appliquer les techniques de rédaction de prompts pour produire des contenus structurés et pertinents ;
- intégrer des fonctionnalités d'accessibilité dans les contenus générés ;
- sélectionner et configurer des outils d'IA pour analyser des données et produire des synthèses utiles à la décision ;
- identifier les limites des résultats de l'IA et mettre en place des bonnes pratiques de vérification ;
- automatiser des tâches avec des outils d'IA sans code ou à faible code et les intégrer aux outils existants.

■ PUBLIC VISÉ

Dirigeants de TPE, en activité ou en création, ou leurs collaborateurs directs, souhaitant intégrer l'intelligence artificielle pour améliorer l'efficacité de leur entreprise.

■ PRÉREQUIS

- Être à l'aise avec les outils numériques (explorateur de fichiers, traitement de texte, navigation internet).
- Avoir un projet d'intégration de l'IA dans sa TPE, en tant que dirigeant ou collaborateur direct.
- Disposer d'un ordinateur (PC ou Mac) avec webcam et micro, et d'une connexion internet haut débit.

Les prérequis sont vérifiés lors du diagnostic téléphonique et dans le dossier de candidature.

UN PARCOURS 100 % DIGITAL

Plateforme e-learning	Accès individuel 24 h/24 à la plateforme Teachizy de TALK RH, avec un guide d'utilisation : vidéos courtes, fiches et modèles téléchargeables, quiz auto-corrigés, exercices à déposer en ligne. Vidéos sous-titrées et transcriptions disponibles sur demande.
Classes virtuelles individuelles	Séances en visioconférence avec la formatrice aux étapes clés du parcours : lancement, points d'étape, préparation à la certification.
Projet fil rouge	Chaque module produit un livrable sur votre propre projet ; l'ensemble constitue le dossier présenté à la certification.
Suivi en temps réel	Progression enregistrée module par module, relances automatiques en cas d'inactivité, point à mi-parcours.
Outils d'intelligence artificielle	Utilisation guidée d'outils d'IA générative pour gagner du temps (recherche, rédaction, visuels), dans le respect du RGPD.

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module et contenus	Durée et modalité
Classe virtuelle 1 – Lancement et positionnement • Présentation du parcours et de la certification, choix du projet IA de sa TPE	1 h – Classe virtuelle
Module 1 – Identifier les opportunités de l'IA dans sa TPE • Usages possibles de l'IA dans une petite entreprise • Fonctionnalités et limites des outils • Éthique, RGPD, impact environnemental • Adapter les usages aux personnes en situation de handicap **Livrable :** diagnostic d'opportunités IA	3 h – E-learning
Module 2 – Générer des contenus avec l'IA • Outils d'IA générative pour le texte, l'image et la vidéo • Rédiger des prompts structurés • Produire visuels, articles, vidéos, courriels • Règles d'accessibilité des contenus **Livrable :** deux contenus produits avec leurs prompts	4 h – E-learning
Classe virtuelle 2 – Contenus et prompts • Revue du diagnostic et des contenus produits	1 h – Classe virtuelle
Module 3 – Analyser et synthétiser des données • Outils adaptés aux différents types de données • Configuration selon les objectifs, lecture critique des résultats • Propositions d'actions à partir des synthèses **Livrable :** synthèse IA d'un jeu de données	3 h – E-learning
Module 4 – Automatiser des tâches sans code • Repérer les tâches répétitives • Choisir une plateforme d'automatisation (Make, Zapier…) • Paramétrer un workflow et mesurer les gains **Livrable :** automatisation d'une tâche réelle	4 h – E-learning
Classe virtuelle 3 – Données et automatisation • Revue de la synthèse et de l'automatisation	1 h – Classe virtuelle
Module 5 – Structurer et présenter son projet IA • Formaliser le projet, structurer le dossier • Préparer la soutenance **Livrable :** dossier de projet	2 h – E-learning
Classe virtuelle 4 – Point d'étape du dossier • Relecture du dossier de projet	1 h – Classe virtuelle
Classe virtuelle 5 – Soutenance blanche • Oral blanc avec questions-réponses • Accompagnement à l'inscription à l'examen	1 h – Classe virtuelle

Total : 21 heures, dont 16 h d'e-learning et 5 h de classes virtuelles.

■ MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- **Positionnement :** questionnaire de positionnement et test de connaissances avant l'entrée en formation, pour adapter le parcours.
- **Évaluations formatives (jalons) :** quiz auto-corrigés et livrable à la fin de chaque module, corrigés par la formatrice avec un retour écrit.
- **Assiduité :** relevés de connexion à la plateforme, suivi de progression module par module, attestations de présence aux classes virtuelles signées électroniquement.
- **Satisfaction :** questionnaire à mi-parcours et en fin de formation ; évaluation à froid 90 jours après la formation.
- **Évaluation des contenus et des enseignements :** à la fin de chaque module, l'apprenant évalue le contenu et l'enseignement, indépendamment du questionnaire de satisfaction ; les résultats sont partagés avec les formateurs et suivis dans le plan d'amélioration.
- Les jalons de la formation ne se confondent pas avec les épreuves de la certification.

■ CERTIFICATION

Certification visée	« Améliorer l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA » – RS7311 – CréActifs
Modalités d'évaluation	Présentation d'un projet d'amélioration de l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA dans son contexte professionnel, puis soutenance orale et questionnement (30 minutes).
Inscription à l'épreuve	Dès la fin de sa formation, le stagiaire réserve sous 14 jours sa date d'oral dans l'agenda des jurys CréActifs, via le lien transmis par TALK RH ; il reçoit ensuite sa convocation par e-mail.
Date et délai prévisionnels	Support de présentation du projet et pièce d'identité à déposer au moins 2 semaines avant l'oral (30 minutes). Examen à passer dans les 6 mois suivant la fin de la formation.
Lieu	À distance, en visioconférence
Coût de la certification	Inclus dans le prix de la formation (première présentation à l'examen).
Blocs de compétences	Certification validée en totalité, sans blocs de compétences.
Rattrapage	Repassage sous 1 an sans nouvelle formation (3 tentatives maximum) : 1er repassage gratuit, 2e à 100 € TTC. 2 reports maximum, signalés 2 semaines avant ; recours possible sous 2 mois.
Voies d'accès	Formation continue uniquement (candidature individuelle et VAE non ouvertes).
Documents délivrés	Certificat de réalisation et attestation de fin de formation ; en cas de réussite, certificat de compétences délivré par CréActifs.
Équivalences et passerelles	Aucune correspondance.
Suite de parcours et débouchés	Déploiement de l'IA dans son entreprise ; poursuite possible avec « Communiquer sur les réseaux sociaux pour promouvoir sa TPE » (RS7200).
Poursuite d'études	Aucune poursuite d'études n'est conférée par cette certification.

Formation financée par le CPF : l'inscription à l'examen et la présentation aux épreuves de certification sont obligatoires. TALK RH vous accompagne dans cette démarche.

■ MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **1. Diagnostic** : entretien téléphonique de 15 minutes avec la formatrice pour analyser votre projet, vérifier les prérequis et adapter le parcours.
- **2. Dossier de candidature** : envoyé par courriel sous 24 heures, avec le questionnaire de positionnement et le recueil d'éventuels besoins d'adaptation.
- **3. Finalisation** : choix du financement et signature électronique des documents (contrat, convention ou commande CPF).

Délai d'accès : environ 15 jours entre la demande et le démarrage, selon le financement. Sur Mon Compte Formation, au moins 11 jours ouvrés séparent l'envoi de la proposition de commande et l'entrée en formation ; vous disposez d'un droit de rétractation de 14 jours.

FINANCEMENT ET TARIF

CPF	Demande sur www.moncompteformation.gouv.fr. Une participation forfaitaire de 150 € reste à votre charge depuis le 2 avril 2026, sauf exonération (demandeur d'emploi, abondement de l'employeur…). Elle peut être réglée en plusieurs fois si l'entrée en formation intervient au moins 37 jours après la validation de la commande.
Financement personnel	Contrat de formation professionnelle signé électroniquement ; paiement en plusieurs fois possible.
Entreprise ou OPCO	Convention de formation entre TALK RH et l'entreprise.
FAFCEA	Pour les artisans : demande de prise en charge déposée avant le début de la formation.
France Travail	Devis saisi dans l'outil KAIROS et validé par le conseiller avant l'entrée en formation.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ASSISTANCE

Responsable pédagogique	Todelle KAPELA – directrice et formatrice de TALK RH, titulaire d'un master RH, accompagne les entrepreneurs depuis 2017 – contact@talkrh.fr
Formateur dédié	Formateur sélectionné pour son expertise du domaine et ses compétences pédagogiques
Assistance pédagogique	admin@talkrh.fr – 07 80 80 87 55, du lundi au vendredi de 9 h à 19 h ; réponse sous 24 heures ouvrées
Assistance technique	admin@talkrh.fr – 07 80 80 87 55, du lundi au vendredi de 9 h à 19 h ; réponse sous 24 heures ouvrées
Démarrage	Dès le premier jour : identifiants de la plateforme et possibilité de réserver un rendez-vous de 15 minutes pour bien démarrer

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Les besoins d'adaptation sont recueillis dès l'inscription, de façon confidentielle, et étudiés avec la référente handicap : rythme et durée du parcours, supports adaptés, aménagement des classes virtuelles et des modalités d'évaluation. TALK RH s'appuie sur un réseau de partenaires : Agefiph et sa Ressource Handicap Formation (agefiph.fr – 0 800 11 10 09), Cap emploi, MDPH, monparcourshandicap.gouv.fr.

La formation se déroule entièrement à distance : les adaptations portent sur les outils numériques, les supports et le rythme. Politique handicap de TALK RH consultable sur talkrh.fr/pages/politique-handicap.

Référente handicap : Todelle KAPELA – contact@talkrh.fr – 07 80 80 87 55

RÉCLAMATIONS ET DIFFICULTÉS

Pour toute difficulté ou réclamation avant, pendant ou après la formation : contact@talkrh.fr ou 07 80 80 87 55, du lundi au vendredi de 8 h à 19 h. Chaque demande reçoit une réponse écrite.

Toute situation de violence, de harcèlement, de violences sexistes ou sexuelles ou de discrimination vécue dans le cadre de la formation peut être signalée en toute confidentialité à la même adresse : elle est traitée sans délai.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Dossiers de certification du 18/05/2026 au 29/10/2026 – données relevées le 02/11/2026 dans Wedof (résultats transmis par le certificateur).

Indicateur	Résultat	Mode de calcul
Taux de satisfaction	3,25/5 (4 avis)	Moyenne des avis déposés par les stagiaires sur Mon Compte Formation (relevé Wedof du 02/11/2026)
Taux de réalisation	100 %	Stagiaires ayant terminé la formation / stagiaires entrés en formation : aucun abandon en cours de formation (Wedof)
Dossiers enregistrés	5	Dossiers de certification ouverts sur la période
Taux d'abandon	60 % (3 dossiers)	Dossiers abandonnés / dossiers enregistrés

Taux de présentation à l'examen	100 % (1 présents)	Candidats présents / candidats convoqués à l'examen
Taux de non-présentation	0 %	Candidats absents / candidats convoqués
Taux d'obtention de la certification	100 % (1 certifiés sur 1)	Candidats certifiés / candidats présents dont le résultat est connu
Taux d'échec	0 % (0)	Candidats non certifiés / candidats présents dont le résultat est connu
Candidats n'ayant pas encore passé l'examen	1	Dossiers enregistrés ou prêts à passer

Cadre légal : action de formation au sens de l'article L.6313-1 du Code du travail. TALK RH est certifiée Qualiopi au titre des actions de formation.